

AFFAIRE N° 8 - Aménagement du Chemin de la Comète à Saint-François -
Approbation du dossier d'appel d'offres

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme de voirie rurale 1978, la Municipalité a décidé de réaliser les travaux d'aménagement et la modernisation du Chemin de la Comète à Saint-François sur 471 m.

L'étude du projet a été confiée aux services techniques communaux. Le coût de l'opération est estimé à 365 000 F.

Le financement sera assuré par l'emprunt de 2 500 000 F qui a été contracté auprès de la CRCAMR.

Je vous demande donc Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le projet qui vous est présenté ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux à passer un marché négocié avec l'entreprise qui aura fait la meilleure proposition.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE